



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA HAUTE-LOIRE

REUNION DES PRESIDENTS DE CLUBS du 9 FEVRIER 2018

COMMISSION SECURITE

1. BILAN SECURITE NIVEAU NATIONAL :

- a. Résultats stables : 3696 morts : pas de progrès depuis 2013
- b. Résultats pour le vélo : 172 accidents mortels en 2017 soit + 6% par rapport à 2016 et + 17% par rapport à 2010. Résultat difficile à analyser compte tenu de l'augmentation du nombre de cyclistes.
- c. Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 9 janvier 2018 : 18 mesures
 - i. Voitures ciblées : mesures sur réduction vitesse, consommation alcool et stupéfiants, utilisation du téléphone.
 - ii. Vélos : sensibilisation à l'école et pour les adultes
- d. Principales causes : inattention du cycliste circulant seul ou en groupe, choc avec un véhicule motorisé, problème d'infrastructure.

2. ACTIVITES 2017 :

- a. Réunion commission sécurité le 22 mars
- b. Réunions avec les pôles techniques départementaux les 26 et 27 avril
- c. Réunion au CD sur la traversée de Durianne le 15 juin : demandes d'amélioration.
- d. Actions de prévention:
 - i. RD 906 : suite accident réunion pôle du Puy le 27 avril, diffusion de l'information et des conseils en résultant.
 - ii. RD 103 : suite accident l'aménagement de Durianne s'avère dangereux diffusion de l'information au CD et aux clubs ; Aménagement à revoir lors de la réunion de mars avec le CD
 - iii. Contournement Le Puy : Dossier photo de Christian Martel. Mr Chapuis prévenu et dossier envoyé au CD.
 - iv. Formation PSC1
- e. Réunion annuelle avec le CD repoussée au 26 mars 2018 au CD à 14H30
Participants : Philippe, Michelle, Nicole et Jean Michel

- f. Participation aux réunions sécurité du COREG

3. EVOLUTIONS DE LA REGLEMENTATION :

- a. Décret du 9 août 2017 : organisation de manifestations sportives
 - i. Soumises à déclaration si + de 100 participants
 - ii. Rappel des règles et démarches à suivre (CERFA du 27/12/2017)
- b. Evolution du code de la route en faveur des piétons et des cyclistes : Céder le passage, zones de rencontre et zones 30, possibilité de chevaucher la ligne continue pour doubler un cycliste, sas cyclistes, priorité des piétons.

4. AXES DE PROGRES :

- a. Sensibilisation et formation des adhérents avec une attention particulière aux nouveaux adhérents.
- b. analyser les accidents et proposer des améliorations.
- c. Communiquer.
- d. Sensibiliser et proposer des améliorations aux services techniques.

DATE PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION SECURITE
(après le 26 mars)

JM.Delolme

Délégué sécurité CODEP 43 FFCT



e tourisme à vélo